CITROËN &VOUS *

V732

CITROËN

BRUFFIERE AUTOMOBILES SARL
2 rue André Défontaine
85530 LA BRUFFIERE
Tél. 02 51 42 50 26
Mail : bruffiere.automobiles@orange.fr
SARL au capital de 75000 €
Siret 41848437400024 APE 4520A
TVA N° FR79418484374

. AMBULANCES STEPHANE GRATON
ZA LE MORTIER

85610 CUGAND

Réseau Citroen participant

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT
Facture	18/04/2019
1/1904/100118	1 108 425
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER

REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
1 002 236	AMBULANCES STEPHANE GR		18/04/2019
1 007 158			
N° VIN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPB
SKODA	TMBAG7NE3K0060449	24/11/2018	
OCTAVIA III 2013	FB-732-ZZ	24 734	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR

NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
Facturable Atelier	
AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION		QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	REMISE	MONTANT HT	CT
TRAVAUX						
VIDANGE - NIVEAUX - VERIFIER ECLAIRAGE - PRESSION DES PNEUS						
REMPLACEMENT DU FILTRE A HUILE						
NIVEAU ADBLUE						
PROCHAIN ENTRETIEN A 50000 KMS						
M1	MO MECANIQUE T1	1,00	48,00		48,00	1
FIL991	FILTRE A HUILE	1,00	12,43		12,43	1
HU504	HUILE PROFIVE 504.507	4,70	15,80		74,26	1
JT	JOINT DE BOUCHON DE VIDANGE	1,00	0,76		0,76	1
LG	LAVE GLACE	1,00	1,95		1,95	1
AD	ADBLUE	10,00	1,22		12,20	1
COLL	RECYCLAGE DECHETS	1,00	3,00		3,00	1
	Sous-total PIECES				**104,60**	

A Réception *18/04/2019* 183,12 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80,335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

152,60	30,52	NET À PAYER
		183,12 €

C	1 002 236
F	1/1904/100118
D	18/04/2019
M	183,12 €
R	A Réception
E	18/04/2019

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	152,60	20,00	30,52

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables, à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable: si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social, si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.
Voir au verso nos conditions générales de réparation.

avis clients
CITROEN ADVISOR
citroen.fr

V732

CITROËN &VOUS *

IMAT:FB 732 ZZ

CITROËN

BRUFFIERE AUTOMOBILES SARL
2 rue André Défontaine
85530 LA BRUFFIERE
Tél. 02 51 42 50 26
Mail : bruffiere.automobiles@orange.fr
SARL au capital de 75000 €
Siret 41848437400024 APE 4520A
TVA N° FR79418484374

. AMBULANCES STEPHANE GRATON
ZA LE MORTIER

85610 CUGAND

Réseau Citroen participant

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	21/10/2019	1 002 236	AMBULANCES STEPHANE GR		21/10/2019
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN/VO			
1/1910/101393	1 110 307	1 007 158			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	DPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
SKODA	TMBAG7NE3K0060449	24/11/2018			
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE
OCTAVIA III	FB-732-ZZ	56 317		Facturable Atelier	

DESIGNATION		QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	REMISE	MONTANT HT	CT
TRAVAUX						
VIDANGE - NIVEAUX - VERIFIER ECLAIRAGE - PRESSION DES PNEUS						
REMPLACEMENT DU FILTRE A HUILE						
REMPLACEMENT DU FILTRE A POLLEN						
NETTOYER FILTRE A AIR						
NIVEAU ADBLUE						
REMPLACEMENT DES PLAQUETTES DE FREINS AV						
FREPN2	REMPLACER 2 PNEUS AV- EQUILIBRAGE ROUES				32,50	1
FRER	REPARATION ROUE ARG AVEC MECHE				13,35	1
	Sous-total FORFAITS				**45,85**	
M1	MO MECANIQUE T1	2,00	48,00		96,00	1
DI	JEU DE PLAQUETTES	1,00	95,99		95,99	1
AD	ADBLUE	6,00	1,22		7,32	1
VA	VALVE	2,00	2,13		4,26	1
LG	LAVE GLACE	3,00	1,95		5,85	1
0000031340	JOINT BOUCHON VIDANGE MOTEUR	1,00	2,59		2,59	1
HU504	HUILE PROFIVE 504.507	4,70	15,80		74,26	1
SOGAHC392	I:FILTRE HABITACLE AM	1,00	22,30		22,30	1
SOGL991	I:FILTRE A HUILE AM	1,00	12,95		12,95	1
COLL	RECYCLAGE DECHETS	1,00	3,00		3,00	1
PN	PNEUS MICHELIN 195/65R15 91H	2,00	77,50	15 %	131,75	1
	Sous-total PIECES				**360,27**	

A Réception *21/10/2019* 602,54 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

	502,12
	100,42
NET À PAYER	
	602,54 €

C	1 002 236
F	1/1910/101393
D	21/10/2019
M	602,54 €
R	A Réception
E	21/10/2019

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	502,12	20,00	100,42

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables, à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable: si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social, si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.
Voir au verso nos conditions générales de réparation.

avis clients
CITROËN ADVISOR
citroen.fr